



St Ouen,
Le 18 janvier 2010

PROPOSITIONS DE LA CFTC DANONE PRODUITS FRAIS FRANCE POUR LA NAO DE 2010

- 1° Augmentation générale de 50 euros net
- 2° Revalorisation de la prime de vacance de 100 euros
- 3° Création de nouvelles tranches d'ancienneté après les 15 ans et ce tous les cinq ans jusqu'au départ en retraite
- 4° Mise en place d'une prime pour les personnes travaillant le samedi
- 5° Application de la prime de transport en kilomètres réels, aller et retour comme Danone Pays de Bray
- 6° Création via un accord de la retraite supplémentaire
- 7° Application de la Prime Habillage/Déshabillage
- 8° Possibilité de mettre les heures DIF dans un compteur Formation à titre personnel (choix par le salarié de la formation sans rapport avec Danone) si DPFF ne peut pas proposer et/ou libérer les salariés quand obtention des 120 heures Maxi.

**Les Représentants Syndicaux
CFTC DPFF**